



LIBERIA

SIERRA LEONE

COTE D'IVOIRE

UN SYSTEME EN CRISE
ou
LA PROBLEMATIQUE DES ETATS
ECHOUES

Mémoire de géopolitique
du
lieutenant colonel Jean-marc DÉTRÉ
11^{ème} promotion du CID

Directeur du séminaire «Arc de crises»
Jean-françois DAGUZAN

Mars 2004

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : DES ETATS ECHOUES.

Quelques définitions.

Des signes extérieurs de faiblesse.

Un système de crises : Libéria, Sierra Léone et Côte d'ivoire.

DEUXIEME PARTIE : LES FACTEURS QUI SOUS-TENDENT CETTE SITUATION.

Des Etats fabriqués dans un contexte international particulier.

Des Etats rentiers face à des économies chancelantes.

Le facteur politique ou la reformulation des clivages ethniques et religieux.

TROISIEME PARTIE : QUELLE PISTE POUR SORTIR DE LA CRISE ?

Une mauvaise réponse ?

La solution est à chercher en amont.

Une proposition : par - delà les Etats.

Introduction

Aucun de ces pays ne semblait pas être naturellement prédisposé à un tel effondrement de l'Etat.

Fondé en 1847, le Libéria est le premier état indépendant du continent africain dont la constitution est largement inspirée de celle des Etats-unis. Surnommée « la petite Suisse africaine » dans les années 70, la Sierra Léone, ancienne colonie britannique, dispose de la plus vieille institution¹ de type universitaire de toute l'Afrique subsaharienne qui lui permet de former une importante élite locale. Ancienne possession française, la Côte d'Ivoire est considérée avec le « miracle ivoirien » des années soixante à soixante-dix marquées par une forte croissance économique, comme le modèle de l'Afrique de l'Ouest francophone.

Placés judicieusement à l'extrémité occidentale du continent, ces pays possèdent une situation plutôt favorable sur la route maritime qui ouvre l'accès au golfe de Guinée. Détenant des ressources importantes voire stratégiques², de niveaux de peuplement tout à fait supportables³ pour le continent, ils disposent d'une bonne géographie politique, en termes de répartition de la population aussi bien que de ressources et de voies de communication. Ils connaissent peu de difficultés intrinsèques d'équilibre intérieur pénalisant les territoires massifs à très faible réseau de communications comme l'Angola ou le Soudan. Aucune région n'est véritablement isolée. Disposant chacun d'une façade maritime, ce sont des pays plutôt ouverts.

En bref, des Etats africains plutôt favorisés par les facteurs naturels, sociaux ou économiques. Alors pourquoi tant de contradictions entre les espoirs générés par ces données et la réalité de ces quinze dernières années qui se solde par un échec sanglant marqué par un effroyable enchaînement de violences ? Pourquoi de tels effondrements qui ont conduit à des conflits particulièrement dramatiques, ravageant deux pays et partiellement le troisième ?

Après avoir analysé la problématique des « Etats échoués⁴ » et démontré la nécessité d'une approche systémique de notre arc de crise, nous nous attacherons dans une deuxième partie, à définir les facteurs déterminants qui sous tendent cette situation. Enfin dans une dernière partie, nous jetterons les bases d'une sortie de crise à partir de l'étude d'un facteur déclenchant.

¹ Le Fourah Bay College de Freetown fondé en 1828.

² Pour partie inexploitée : le Libéria possède l'une des premières réserves mondiales en eau douce tandis que la Côte d'Ivoire dispose d'une immense réserve de gaz naturelle en « off shore » non encore exploitée.

³ 70 habitants au km² pour la Sierra Léone, pays le plus densément peuplé.

⁴ Failed state : en anglais.

1. Des Etats échoués

L'histoire récente a démontré qu'un Etat «échoué» pouvait représenter la plus grande des menaces pour la paix dans le monde. Ainsi, comme le souligne le président G. W. Bush dans sa stratégie de sécurité intérieure des Etats-Unis d'Amérique⁵, la plus dévastatrice des attaques de l'histoire américaine, menée par un réseau terroriste international, a-t-elle été planifiée et dirigée à partir d'un quartier général implanté dans un état «faible»⁶ : l'Afghanistan.

Mais peut-on réellement considérer l'Afghanistan des Talibans comme un Etat faible ou échoué ? Certes, l'histoire ne peut nous apporter de réponse et pourtant, à la veille de l'invasion américaine, la quasi totalité du territoire afghan était contrôlée avec fermeté par les Talibans qui ayant annihilé le trafic de pavot, s'appliquaient à bâtir un état religieux et islamiste. Paradoxalement l'Afghanistan d'aujourd'hui paraît beaucoup plus fragilisée. Le président, Ahmed Karzaï, ne contrôle que Khaboul avec l'aide des alliés tandis que les «seigneurs de la guerre» se partagent le reste du pays.

A lui seul, cet exemple souligne toute la complexité liée au concept d'«Etat échoué» ou «Etat effondré⁷». Aussi, tenterons-nous d'en donner une définition puis de faire émerger les principales caractéristiques d'un état Echoué. Enfin nous en déduirons une approche systémique de notre arc de crise.

1.1. Quelques définitions

Avec le début des années 90, s'est développée la thématique des Etats échoués. La Somalie, la Bosnie ou encore l'Afghanistan sont les premiers Etats à hériter de cette nouvelle qualification. En fait, l'ONU considère que 113 pays auraient pu obtenir ce label entre 1955 et 1994. Pour répondre aux préoccupations du vice président des Etats-Unis devant les conséquences internationales de l'effondrement de ces Etats, un groupe de travail⁸ piloté par

⁵ National Security Strategy of the United States of America . september 17, 2002.

⁶ Weaken state, en anglais.

⁷ Collapse state, en anglais.

⁸ The State Failure Task Force est composé d'experts en géopolitique, sociologie, informatique...et a été chargé par la CIA de mener l'étude.

la CIA se penche sur la problématique. L'objectif est alors de développer une méthodologie prédictive visant à diagnostiquer assez tôt les facteurs clés ainsi que leurs seuils critiques permettant de prévenir de tout effondrement. Ce groupe de travail estime, en 1996, qu'une quinzaine d'états présente alors un haut risque d'effondrement.

La réflexion notamment anglo-saxonne est particulièrement active dans le domaine. La terminologie utilisée pour décrire le phénomène varie beaucoup. La notion d'Etat «faible» par opposition aux Etats «forts» est ainsi employée. Clapham⁹ décrit l'Etat comme «fantôme¹⁰» tandis que Jackson¹¹ parle de «quasi-Etat». Pour certains, l'effondrement suggère un processus à étape avant d'atteindre l'état final. Sorensen¹² préfère le terme d'Etat «fragile¹³» comme présumé à l'Etat échoué. Enfin, l'Etat échoué sous tend une notion de réversibilité qui ne transparait pas forcément dans le processus d'effondrement. A titre d'exemple : L'Algérie, en 1996, est alors considérée parmi les Etats échoués en raison du terrorisme islamiste qui frappe violemment le pays. Et pourtant, l'Etat algérien réussit en quelques années à remporter le combat tout en assurant la disponibilité de ses principales sources de revenu, pétrole et gaz naturelle. A l'inverse, quant l'effondrement intervient la réversibilité paraît quasi impossible sans une assistance massive des organismes internationaux.

Mais parler d'Etat «échoué» suppose au préalable l'existence d'un Etat dont il est nécessaire d'en définir le contour.

L'Etat est une forme d'institutionnalisation du pouvoir politique disposant, d'une autorité souveraine qui s'exerce sur l'ensemble d'un peuple dans les limites d'un territoire déterminé, d'une juridiction légale et d'un monopole sur l'usage légitime de la force, de l'autorité pour prendre des décisions collectives, et enfin, d'un gouvernement capable d'entretenir des relations internationales. «Le cœur d'un Etat moderne consiste dans ses forces armées, une force de sécurité intérieure, une administration professionnelle et un système judiciaire. Un Etat doit également avoir un fondement moral ou légitime, facteur clé dans la loyauté et la cohésion sociale»¹⁴.

⁹ « Sierra Leone : the global –local politics of state collapse and attempt reconstruction ». Christopher Clapham. Failed state conference, Florence, 10-14 April, 2001.

¹⁰ Shadow state en anglais.

¹¹ « Quasi-state : sovereignty, international relations and the Third World ». Robert H.Jackson.

¹² « development in Fragile/Failed States ». Georg Sorensen. Failed state conference Purdue University, West Lafayette, april 7-11, 1999.

¹³ Fragile state en anglais.

¹⁴ State collapse and ethnic violence : toward a predicitive model. Pauline H. BAKER and John A. AUSINK, parameters, spring 1996.

Un Etat n'est pas nécessairement une démocratie mais doit pouvoir assurer un minimum de services publics et avant tout, la sécurité publique.

Ainsi, la notion d'Etat échoué, effondré, désagrégé ou encore en déliquescence s'applique lorsque les capacités administratives, judiciaires, policières ou militaires se délitent, que la souveraineté est bafouée par les trafics illégaux ou la corruption, que la cohésion sociale n'est plus assurée et que le pouvoir central ne contrôle plus qu'une partie du territoire. En somme, lorsque tous les fondements de l'Etat moderne sont rejetés.

Selon Preece¹⁵ les Etats échoués «sont internationalement reconnus comme des territoires souverains [mais qui] sont néanmoins incapables de fournir les conditions internes de paix, d'ordre et de bonne gouvernance». Zartman¹⁶ utilise le terme d'Etat effondré pour décrire «la rupture de la bonne gouvernance, de la loi et de l'ordre. L'Etat comme institution décisionnelle, active et coercitive ne peut plus prendre et appliquer des décisions ».

Notons enfin l'approche originale de Peter Wallensteen¹⁷ qui apporte un éclairage sous l'angle de l'économie : l'échec d'un Etat, selon lui, se mesurant à sa performance économique. Un Etat est ainsi «sur performant» ou «over extended» lorsqu'il est trop efficace et trop intrusif, qu'il devient en somme une menace pour le citoyen. A l'opposée, lorsque cet Etat n'est pas en mesure de protéger le citoyen, il devient «sous performant» ou «under consolidated». Ces deux cas extrêmes définissent les deux formes de l'Etat échoué. La capacité d'un Etat à collecter ses impôts peut servir utilement d'indicateur pour mesurer sa performance et donc sa faiblesse. A titre d'exemple, la Russie : en 1997, le ministère des finances a planifié un budget à hauteur de 12% du produit national brut (PNB), or seulement 8% sont effectivement rentrés dans les caisses de l'Etat. Une partie importante des revenus a donc échappé à l'Etat central au profit d'acteurs non étatiques voire criminels. L'Etat est alors sous performant et donc défaillant car il est incapable de capter les ressources nécessaires à son fonctionnement. Sans ces ressources, il n'est plus en mesure de fournir les services que l'on est en droit d'attendre de lui. Par comparaison, les Etats industriels d'Europe de l'Ouest collectent 30 à 40% de leur PNB.

A l'inverse, l'Union Soviétique disposait de 100% des ressources du pays. L'expérience soviétique était un régime «sur performant» laissant un énorme pouvoir aux

¹⁵ In « Shelf –determination, minority rights and failed states »- Jennifer Jackson Preece – failed state conference, Purdue university, april 7-11, 1999.

¹⁶ In « Collapsed States ». I. Zartman.

¹⁷ In « State Failure, Ethnocracy and Democracy : New Conceptions of Governance »- Peter Wallensteen – « failed states and international security : causes, prospects and consequences » - West Lafayette february 25-27 1998.

bureaucrates, policiers, militaires et «apparatchiks». Ainsi, la désagrégation d'un Etat peut avoir lieu aussi bien quand ce dernier paraît trop faible ou trop fort.

De surcroît, cette analyse met en exergue la pertinence de cet indicateur économique qu'il convient néanmoins d'adapter dans d'autres situations, pour des pays par exemple à économie agraire pour lesquels un tel indicateur n'a pas de sens.

Plus généralement, nous retiendrons qu'un Etat est échoué lorsqu'il perd sa capacité à assumer les fonctions régaliennes (impôts, gouvernance...) et notamment la sécurité.

Cependant, Helman et Ratner¹⁸ décrivent l'Etat échoué comme «totalement incapable de se maintenir lui-même comme membre de la communauté internationale». Dès lors qu'un Etat est incapable d'exister plus longtemps au sein de la communauté des Etats, notamment lorsqu'il ne peut plus assurer la protection de ses citoyens, les instances internationales ont le « devoir » d'agir afin de le restaurer. Ainsi l'Etat ne disparaît pas pour autant.

1.2. Des signes extérieurs de faiblesse

Autant d'un point de vue conceptuel, la définition semble claire, autant dans la pratique, il paraît difficile de prévoir l'échec d'un Etat. Il s'avère, en fait, plus facile de constater l'effondrement d'un Etat une fois qu'il est intervenu.

Depuis la fin de la guerre froide, de nombreux Etats se sont échoués selon des mécanismes différents. Selon Robert H. Dorff¹⁹, Trois grandes tendances peuvent toutefois se dégager. La première est illustrée par le cas de l'ex-Yougoslavie. L'échec de cet Etat apparaît autant le résultat de la volonté des élites politiques de rechercher des gains territoriaux par la force armée que l'érosion de la légitimité et l'effondrement de l'institution. Le conflit qui en a résulté, ressemble davantage à un conflit inter étatique où chaque belligérant est clairement identifié, avec son chef, ses forces armées et son territoire à partir duquel il opère.

A l'opposée, la Somalie représente la forme la plus désagrégée de l'Etat échoué. La concurrence factionnelle ou clanique des «seigneurs de la guerre» a entraîné le pays dans un

¹⁸ In « Saving failed states ». G.B. Helman and S.R. Ratner.

¹⁹ In « Responding to the Failed State : What to Do and What to Expect – Robert H. Dorff. Failed state conference – Purdue University, West Lafayette, 7-10 April 1999.

état de chaos où chacun espère pouvoir tirer des bénéfices. Dans ce cas, le conflit s'identifie davantage à une « guerre des gangs » où chaque protagoniste est difficile à identifier et les meneurs rencontrent plus de difficulté à contrôler leurs troupes que dans le cas précédent.

Enfin, Haïti représente un troisième type d'Etat défaillant. Il s'agit moins d'un cas de criminalité rampante mais plutôt d'une société où les institutions et la population se sont simplement épuisées. Le pouvoir militaire s'est imposé non seulement par la force mais aussi en raison de l'apathie de la société.

Les événements qui secouent Haïti, démontrent toutefois que la restauration par les Américains du président Aristide qui a été démocratiquement élu n'est pas synonyme pour autant de rétablissement de la démocratie. Le pays continue à se désagréger. L'échec haïtien prend de la sorte, une autre tournure avec la dérive des forces de police et de l'opposition, le « droit à l'impunité » se substituant toujours plus à « l'état de droit »²⁰.

En somme, devant la complexité des mécanismes qui génèrent d'innombrables scénarii, il s'avère délicat voire impossible d'obtenir une classification exhaustive.

Il paraît possible néanmoins, de relever certaines caractéristiques générales d'un Etat dit échoué. Nous en retiendrons deux, particulièrement symptomatique de notre arc de crise : le conflit infra étatique violent et surtout, la privatisation du pouvoir.

Ainsi, selon Jean-luc Marret²¹, « la guerre paraît être un des symptômes les plus fréquents que produisent des Etats en crise... ». Il est constater que le conflit infra étatique violent s'avère souvent la conséquence logique de la défaillance de l'Etat. Plus l'effondrement de la société est prononcé par la perte de ses repères traditionnels et notamment, de ses valeurs auprès de la jeunesse, plus le conflit est marqué par une violence exacerbée. Tandis que les soldats des armées régulières sont conditionnés par un code de discipline militaire, la jeune soldatesque qui apparaît dans ce type de conflit ne se préoccupe d'aucune règle. Ainsi, le viol, les mutilations, les amputations, les décapitations et même des actes de cannibalisme, les meurtres voire le génocide sont souvent utilisés à l'encontre des populations. En Sierra Léone, l'amputation des phalanges ou des mains est pratiquée en 1996 afin de dissuader les paysans d'aller voter. Le RUF²² pratique aussi le marquage au fer du dos des habitants du bush en prenant soin de rendre la cicatrice ineffaçable par l'aspersion de citron...

²⁰ « l'Etat d'impunité s'est substitué à l'Etat de droit ». Guy Taillefer. Le devoir(Canada) – courrier international du 24/12/03 au 7/01/04.

²¹ Etats « échoués », mégapoles anarchiques. Jean-luc Marret, Anne-line Didier. Collection PUF.

²² Front Révolutionnaire Uni créé en mars 1991 par Fonday SANKOH, soutenu depuis le Libéria par Charles TAYLOR.

En somme, ce type de conflit, marqué par des débordements de violence et des massacres sans précédent, ne peut s'identifier à une guerre civile mais plutôt à une guerre contre les civils. Au Sierra Léone, plus de 150 000 personnes ont ainsi été tuées depuis le début du conflit, au Libéria, ils sont plus de 200 000. En moins de 10 ans, le conflit Rwandais a fait plus d'un million de victimes.

Tandis que les notions d'Etat en échec et de conflit violent paraissent liées. Une autre caractéristique s'avère une constante dans le délitement des Etats, surtout en Afrique : la privatisation du pouvoir.

Avec la désagrégation du pouvoir apparaissent de nouveaux acteurs concurrentiels qui ont leur propre autonomie et qui développent leur propre stratégie. Ces «seigneurs de la guerre» ou «warlord» établissent ainsi leur pouvoir sur une partie du territoire, contrôlant les populations et les ressources. Le pays s'installe alors dans une économie de guerre où les circuits légaux de commerce, la monnaie et les agents traditionnels sont progressivement remplacés par des trafics organisés, le racket, le troc, le détournement de l'aide humanitaire et le contrôle des zones minières. «La guerre est une alternative à une économie de paix qui ne nourrit plus : la Kalachnikov est le meilleur moyen de production»²³. L'économie de la guerre se perpétue par des modes d'action bien identifiés : Pillage pour rétribuer les combattants sur les populations ennemies, «la guerre de mon parti me permet de m'enrichir»²⁴, braquage de banque, «bouchons» pour contrôler la circulation des personnes et des biens, raid pour s'emparer d'un quartier réputé riche, pilonnage pour détruire les matières premières des factions rivales, exactions diverses pour punir les mauvais payeurs.

Pour prolonger la guerre, le contrôle des ressources, notamment diamantaires au Sierra Léone, devient un enjeu majeur. Le RUF s'empare de la région du Kenema, s'appropriant ainsi les fameux «diamants des conflits» qui vont lui permettre de financer le conflit en traitant directement avec des sociétés privées ou des Etats voisins pour écouler la marchandise. Au Libéria, en 1995, la Western Mining Corporation Ltd, créée à partir de capitaux australiens, propose aux troupes du NPFL²⁵ d'investir dans la prospection d'or et de diamant sur le territoire qu'ils contrôlent.

A la privatisation des économies et des ressources s'ajoute aussi la privatisation des armées avec la résurgence des mercenaires ou plutôt des sociétés de sécurité privée (SSP). Mais à la différence de leurs aînés (bob Dénard pour n'en citer qu'un), ces sociétés paraissent

²³ Stephen SMITH «l'Afrique aux Africains...en armes ». Libération 29/11/98.

²⁴ Phénomène appelé « straddling », collusion entre intérêts privés et publics.

²⁵ National Patriotic Front of Liberia fondé par Charles Taylor en 1989.

plus commerciales et moins téléguidées par les grandes puissances. Un exemple révélateur est celui de la société sud africaine Executive Outcomes qui, en se suppléant à l'armée nationale, joue un rôle essentiel dans le conflit Sierra Léonais en refoulant le RUF à tel point que ce dernier sera obligé d'ouvrir des négociations avec le président Kabbah.

Dans cette logique de rentabilité, apparaissent également les enfants soldats. D'un point de vue pratique, il n'est pas nécessaire de disposer de soldats bien formés et entraînés. Il est bien plus «rentable» d'armer d'un fusil d'assaut et de lancer dans la guerre de jeunes enfants de 6 à 8 ans, drogués et manipulés.

Par delà ces signes extérieurs de faiblesse qui s'avèrent récurrents de Freetown à Abidjan, une approche systémique se révèle nécessaire pour prendre en compte la problématique dans sa globalité.

1.3. Un système de crises : Libéria, Sierra Léone et Côte d'Ivoire

Par leurs caractéristiques le Libéria et la Sierra Léone sont généralement présentés comme deux exemples jumeaux d'Etats échoués. Les interactions entre ces deux Etats frontaliers sont fortes. Ils sont insérés dans des réseaux sociaux économiques où les flux d'échange sont multiples : les firmes transnationales, les flux de migrations et les diasporas, les liens ethniques, la contrebande de diamants, les trafics d'armes.... Ces caractéristiques se retrouvent également dans le cas de la Côte d'Ivoire dont l'effondrement apparaît davantage comme un effet « domino » des deux premiers.

Par sa position centrale, le Libéria a joué un rôle éminemment important dans la contagion de son conflit dans la région. C'est principalement à partir du Libéria que les mouvements rebelles vont ainsi s'implanter en Sierra Léone puis en Côte d'Ivoire.

D'autres acteurs périphériques s'ingèrent dans ces conflits intra étatiques développant leur propre stratégie visant généralement à déstabiliser le pouvoir en place dans l'état voisin, souvent détenu par une ethnie adverse. Ces engagements politiques sont pris à très court terme et peuvent parfois se retourner. A côté du Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée tentent également d'influencer les parties en conflit en apportant soutiens militaire et logistique aux parties rebelles. Mais ce jeu d'alliance se retourne contre le gouvernement ivoirien puisque C. Taylor n'hésite pas à favoriser en 1999, le coup d'état du général Gueï et en 2003, les rebelles de l'ouest tandis que le Burkina soutient la rébellion nordiste.

Ainsi, les états voisins se sont toujours impliqués fournissant des mercenaires, une aide logistique et des bases arrières afin de soutenir les cousins ethniques.

Mais les Etats fragiles peuvent également être le théâtre de luttes d'influences menées par les grandes puissances. Toutefois, les Etats les plus faibles d'Afrique subsaharienne ne représentent pas toujours un intérêt considérable et l'Afrique s'apparente davantage à un «pôle d'indifférence»²⁶ pour les grandes puissances. Dans cette partie du monde, une puissance régionale va néanmoins tenir un rôle déterminant dans le déclenchement des conflits : la Libye.

En raison des ambitions révolutionnaires du colonel Kadhafi en Afrique de l'Ouest, la Libye et son allié le Burkina-faso, vont jouer un rôle dans la formation et l'équipement des rebelles. L'entraînement des futurs cadres du NPFL et du RUF s'effectue en Libye dès 1987. Charles Taylor et Foday Sankoh qui vont devenir respectivement les leaders des deux mouvements en gestation, sont eux-mêmes formés au sein du fameux «état major révolutionnaire mondial»²⁷ libyen. Lorsque les troupes du RUF attaquent le territoire de la Sierra Léone à partir du Libéria en mars 1991, des mercenaires Burkinabés figurent dans les rangs des assaillants. En plus de la formation idéologique, la Libye va fournir une aide matérielle tandis que le Burkina-faso apporte une aide militaire aux deux mouvements. Lorsque Charles Taylor devient président du Libéria, il n'hésite pas à effectuer plusieurs séjours en Libye confirmant les liens particuliers qui le lient à Kadhafi.

A l'opposée, le Nigéria, une autre puissance régionale, tente de jouer un rôle de stabilisation par le biais de l'Ecomog²⁸. Amenant la CEDEAO²⁹, dès 1990, à s'engager militairement dans une force d'interposition, le Nigéria du général Abacha démontre rapidement des velléités à s'impliquer directement dans la résolution des conflits en prenant fait et cause pour l'une des parties.

Par delà ce jeu de forces des puissances locales, périphériques ou régionales qui agissent et inter agissent, les conflits provoquent des déplacements de population importants par leur volume et leur précipitation.

Dans le complexe de crises qui s'étend de Freetown à Abidjan, les flux de personnes déplacées se sont effectués au gré des différentes crises. Le conflit libérien a ainsi lancé sur

²⁶ Relevé dans «War and state making – why doesn't it work in the Third World ? » - Georg Sorensen. Failed state conference in Firenze. April 10-14, 2001.

²⁷ Charles Taylor et Foday Sankoh sont formés au Mathabh al-thauriya al-alamiya (l'Etat major révolutionnaire mondial), Université politique de Kadhafi.

²⁸ Ecowas Monitoring Group. En français : groupe d'observation militaire de la Cedeao.

les routes de l'exil plus d'un million de réfugiés sur une population de 3,5 millions d'habitants. L'exode massif des populations s'est fait principalement en direction des camps de réfugiés situés dans les pays limitrophes. Au Sierra Léone, ils sont 1,2 millions³⁰ à avoir fui leur habitation et les hostilités. Enfin, lors du conflit ivoirien, 428 000³¹ ont trouvé refuge hors des zones de combat ou dans les pays voisins (Libéria, Ghana, Burkina et Mali).

Dans cette tourmente, les camps de réfugiés sont devenus des foyers où la misère et la famine se développent créant des déséquilibres régionaux. Ils sont parfois des bases de recrutement ou de soutien pour les organisations politiques qui combattent. De plus, ils concourent à établir un climat d'insécurité dans les régions frontalières risquant alors de déstabiliser des Etats d'accueil déjà fragilisés. La Guinée du président dictateur, Lansana Conté, présente les symptômes d'un Etat affaibli.

Outre le risque réel d'un embrasement régional, ce complexe de guerre s'avère également un terreau naturel où des organisations criminelles transnationales (OCT) peuvent trouver refuge afin d'alimenter leurs trafics d'armes ou de stupéfiants, et servir ainsi de base arrière au terrorisme international.

L'ensemble de ces facteurs concourt à imbriquer plus encore les différentes crises, renforçant une indispensable approche systémique du problème et donc de sa solution.

²⁹ Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

³⁰ Etats « échoués », mégapoles anarchiques. Jean-luc Marret. p 65.

³¹ Source réunion de Accra (17/10/02)

2. Les facteurs qui sous-tendent cette situation

Les raisons profondes de l'effondrement de ces Etats sont multiples. La première des causes tient au contexte historique dans lequel ont été créés ces Etats. La situation économique en détérioration constante depuis le milieu des années 70 a entraîné leur marginalisation dans le commerce mondial. La récession économique s'est accompagnée d'une crise politique qui s'est confondue avec les clivages traditionnels religieux et ethniques.

2.1. Des Etats fabriqués dans un contexte international particulier

Selon le sociologue historique Charles Tilly, «la guerre fabrique les Etats». S'agissant des Européens, cette citation s'applique parfaitement. Tout au long de leur histoire, ils ont été impliqués dans de nombreuses guerres qui ont permis peu à peu de façonner les bases de leur cohésion nationale. Cette conscience est d'abord apparue face à une menace externe, la défaite militaire étant synonyme de disparition³². Fondamentalement, ce type de compétition est une force conductrice dans la construction des Etats européens. L'exemple français est révélateur en ce sens : Au lendemain de la révolution de 1789, l'armée, où cohabitent les volontaires du peuple et les soldats de l'ancien régime, parvient à repousser l'ennemi de l'extérieur³³, luttant ainsi pour la survie de la jeune nation française. Cette victoire acquiert rapidement un poids symbolique dans l'épanouissement du sentiment révolutionnaire et la cohésion de la jeune République. En préparant la guerre ou en y participant directement, chaque citoyen prend une part active dans la protection de l'Etat et contribue à établir le lien entre la Nation et son Armée. Chacune des régions françaises a d'ailleurs chèrement payé son dû dans ces guerres révolutionnaires. La France s'est ainsi construite dans la crainte de l'adversité ce qui a permis de souder une Nation. Les paroles de l'hymne national français en sont clairement l'illustration.

A l'opposée, nous trouvons l'exemple australien qui n'a jamais eu à défendre son territoire contre un ennemi de l'extérieur. Pourtant, c'est dans la guerre que les six anciennes

³² à titre d'exemple, l'empire Austro-hongrois disparaît avec la défaite militaire infligée lors de la première guerre mondiale.

³³ la bataille de Valmy, le 21 septembre 1792.

colonies australiennes vont réellement fabriquer leur nouvelle identité³⁴, plus encore que leur unification. Par le lourd tribut³⁵ payé lors de la première guerre mondiale, l'Australie prend conscience des liens intenses qui unissent les membres de la communauté. Le sentiment national s'est aussi façonné dans l'adversité.

Cependant les Etats échoués d'Afrique subsaharienne, notamment le Libéria, la Sierra Léone ou la Côte d'Ivoire, n'ont pas eu cette «chance». Ces Etats post coloniaux n'ont jamais été confrontés à une menace externe sérieuse. Ils sont en fait, protégés de tout danger de l'extérieur par l'ordre international qui a été élaboré dans le contexte de la décolonisation puis renforcé pendant la guerre froide. Les instances internationales ont alors établi des règles qui rejettent toute remise en cause des frontières inter étatiques et toute expansion par la conquête territoriale. Les frontières existantes incluant celles des anciennes colonies désormais indépendantes, sont considérées comme légales et légitimes au regard du droit international. Tout changement par la force enfreint par conséquent, les règles internationales et son auteur en devient «punissable».

Cette situation est d'autant plus avérée pour ces trois Etats, considérant leurs parrains historiques que sont les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France. S'en prendre ainsi à l'un de ces pays de la côte nord ouest de l'Afrique subsaharienne revient à affronter ces grandes puissances.

De surcroît, sans «ligne Maginot» à défendre, les forces armées de ces pays se sont naturellement intéressées aux affaires intérieures ce qui explique en partie, pourquoi le lien Armée-Nation n'existe pas dans ces pays.

Pourtant, les puissances européennes ont également connu les affres de violents conflits internes tout au long de leur processus de construction. Mais, à la différence de l'Europe où les conflits internes³⁶ se sont souvent déroulés dans un contexte de menace mortelle de l'extérieur³⁷, les conflits infra étatiques dans les Etats post coloniaux se sont développés avec la certitude de disposer d'une quasi «assurance vie» déposée auprès des Nations Unies qui garantit de toute velléité hégémonique des Etats voisins.

En somme, alors que les Etats européens se sont bâtis et se sont progressivement «ordonnés» en interne dans un cadre international «anarchique» où les Etats forts s'affrontaient, les Etats faibles d'Afrique subsaharienne s'enfoncent dans l'anarchie, dans un contexte international ordonné.

³⁴ L'état australien est créé en 1901 à partir du Commonwealth of Australia qui regroupe 6 Etats australiens.

³⁵ Plus de 330 000 soldats australiens ont été envoyés sur le front, 60 000 ont péri et 165 000 ont été blessés.

³⁶ Par exemple : la guerre de Vendée pendant la révolution française.

Une explosion anarchique qui se révèle notamment à l'orée des années 90. En fait, dans le contexte de la guerre froide, la confrontation Est-Ouest partage le monde en deux sphères d'influence où chacune des deux super grandes puissances s'applique à maintenir au mieux une domination, tout au moins, le contrôle. Chaque Etat «ami» est alors un allié à conserver et à «entretenir» face aux vellétés politiques du camp adverse. Les Etats de la côte ouest africaine font naturellement partie du camp occidental.

Or la chute du mur de Berlin marque non seulement le terme de l'hégémonie soviétique mais aussi la fin de cette chape de plomb jetée sur le monde par la guerre froide. C'est paradoxalement dans ce contexte que les Etats faibles³⁸ dont les frontières ont été artificiellement dessinées et maintenues en l'état par l'ordre international et les grandes puissances, voient alors les prétendants au pouvoir en interne, se déchirer et commettre librement toutes les exactions possibles. En effet, le blanc-seing obtenu des instances internationales concerne les Etats mais pas leurs dirigeants qui peuvent agir à leur guise contre leurs opposants et plus généralement, contre la population...

A l'instar du contexte historique, le facteur économique joue aussi un rôle déterminant dans l'effondrement de ces Etats.

2.2. Des Etats rentiers face à des économies chancelantes

La Sierra Léone et le Libéria tirent l'essentiel de leurs richesses des ressources naturelles. La Sierra Léone est l'un des plus importants producteurs au monde de diamants de grande qualité et son sous-sol est également riche en chrome, bauxite, minerai de fer et rutile tandis que le Libéria exploite le caoutchouc, le bois et le minerai de fer mais aussi l'or et les diamants dans une moindre mesure.

Fondé sur la consommation d'espace et la prédation minière, le modèle rentier de ces économies minières est par nature vulnérable. Subordonné à l'évolution des cours mondiaux des matières premières, il connaît des cycles contradictoires. Lors des phases de hausse rapide des prix des produits miniers, la rente en devises accélère l'endettement, facilite les investissements et surtout les dépenses improductives et favorise les importations alimentaires qui peuvent mettre en péril les agricultures vivrières locales. Lors des phases de baisse des

³⁷ Etats coalisés contre la France.

³⁸ Pour les plus faibles : 1989 pour le LIBERIA et 1991 pour la SIERRA LEONE.

prix, les déséquilibres financiers deviennent un fardeau et la rente est alors absorbée par le remboursement des dettes antérieures voire accaparée par la caste au pouvoir tel est le cas du Libéria.

Pourvus d'un impressionnant potentiel en ressources naturelles, le Libéria, comme la Sierra Léone, a toujours favorisé l'implantation des multinationales, au premier rang desquelles la firme américaine Firestone, dont l'immense plantation d'hévéas de Harbel, au Libéria, a longtemps été — après l'Etat — le premier employeur du pays. Grâce à cette plantation de 400 000 ha concédée par le gouvernement libérien en 1926, la production de caoutchouc devient rapidement la principale activité du pays. Mais cette prospérité est largement fondée sur le travail forcé imposé par les Congos³⁹ aux populations autochtones. Cette pratique, dénoncée par la Société des Nations (SDN), en 1931, provoque un scandale qui contraint le gouvernement à la démission. Dès 1936, le nouveau gouvernement interdit le travail forcé, mais les autochtones, privés du droit de vote, sont toujours traités comme des citoyens de seconde zone. La croissance économique s'appuie surtout sur les investissements étrangers. Ainsi les facilités fiscales attirent les sociétés américaines, suédoises et allemandes. Dans les années 60, le minerai de fer et l'exploitation de la forêt deviennent les principales sources de revenus, dépassant celles issues du caoutchouc. En 1974, la production de minerais de fer est portée à 20 M de t, faisant du Libéria le 4^{ème} exportateur mondial. Au total, selon les statistiques de l'ONU, le Libéria connaît le taux de croissance le plus élevé du monde entre 1950 et 1960, avec une moyenne annuelle de 11,5%.

Toutefois la rente obtenue à partir des gisements miniers n'est pas réinvestie dans d'autres secteurs d'activités mais plutôt confisquée par la caste dirigeante.

En dépit d'une trajectoire économique parallèle, le problème central du Sierra Léone réside dans sa gestion du secteur diamantaire.

Les diamants sont de loin la principale source de richesse immédiate du Sierra Léone, à la différence du Libéria qui dispose en plus de ses revenus assurés par ses ressources naturelles, de recettes provenant, depuis le milieu du XX^e siècle, de l'octroi de pavillons de complaisance aux navires marchands.

Durant la période coloniale, le monopole d'extraction est détenu par une société multinationale, la Sierra Leone Selection Trust (SLST), filiale du groupe De Beer. En 1971, cette société est nationalisée au profit de la compagnie nationale des mines de diamants⁴⁰.

³⁹ Caste des anciens esclaves américains ou américano-libériens

⁴⁰ National Diamond Mining Company (NDMC)

Au cours des deux premières décennies qui suivent l'indépendance, 60 à 70% des recettes d'exportation proviennent des diamants. Or l'Etat a beaucoup de mal à exercer son contrôle sur une telle ressource en raison de la très haute valeur unitaire des pierres, de la relative facilité de les extraire et surtout de la très grande facilité à les sortir en contrebande. A la différence des autres matières premières, le diamant présente l'avantage de la stabilité des prix et donc d'un flux régulier de recettes mais il est extrêmement subversif.

Contrairement au cas du pétrole, où les seules capacités techniques et financières d'une organisation de type industriel suffisent à rendre un monopole effectif, les diamants, en raison du caractère alluviale de leurs gisements, peuvent être extraits de manière artisanale. Ainsi de nombreux prospecteurs «clandestins» envahissent les zones diamantifères et assurent une partie de l'extraction. Ils sont accompagnés de marchands principalement d'origine libanaise. L'«extraction illicite du diamant⁴¹» prend alors une telle ampleur que l'aptitude de l'Etat à capter la rente économique s'avère remise en cause. De même, la corruption à tous les niveaux de l'administration et des autorités locales est renforcée, chacun tirant profit du trafic. Ainsi, de plus de 2 millions de carats en 1970, l'exportation officielle de diamant tombe à 595 000 carats en 1980 puis à seulement 48 000 carats en 1988. En corollaire, les profits issus de la corruption et des trafics autour des diamants engendrent un solide mécontentement au sein de la population à l'égard du système.

Face à ces pays à économie minière, la Côte d'Ivoire s'avère un pays agro-exportateur tirant surtout sa rente de l'arboriculture marchande. Bien que disposant de ressources naturelles peu exploitées⁴², la Côte d'Ivoire tente de diversifier l'agriculture et de promouvoir une industrie manufacturière. Pendant près de vingt années, l'ouverture à l'extérieure caractérisée par le transfert de cadres et de capitaux étrangers ainsi que par l'afflux d'une main d'œuvre agricole des pays voisins, notamment du Burkina-faso, combinée à une vigoureuse politique publique d'aménagement du territoire (ouverture de nouveaux fronts cacoyers et caféiers) assurent une expansion économique soutenue et une redistribution réelle mais inégale, essentiellement au profit du sud, du revenu national.

Dans chacun de ces états, plus de 50% de la population se consacre à l'agriculture. Tandis que la Côte d'Ivoire mise sur l'agriculture (cacao, café, coton et riz), les politiques visant à assurer l'autosuffisance alimentaire conduites au Sierra Léone et au Libéria sont des échecs. Au Libéria, la décision de l'«honorable»président Tolbert d'augmenter le prix du riz,

⁴¹ illicit diamond mining, IDM

⁴² Notamment pétrole et gaz naturel en off shore. La récente découverte de gaz naturel dans les eaux territoriales du golf de Guinée fait de la Côte d'ivoire, l'une des premières réserves en Afrique sub saharienne.

dans le but d'en accroître la production, provoque des émeutes qui sont sévèrement réprimées par les forces de l'ordre. En dépit du retrait des mesures d'augmentation des prix, le malaise social persiste.

Quelle que soit leur trajectoire, tous ces pays demeurent au début des années quatre-vingt, dépendants d'exportations de produits primaires peu ou non transformés. Le minerai de fer assure alors 53% des recettes d'exportation du Libéria tandis que le café et le cacao fournissent 65% des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire.

Avec la crise des pays industrialisés, les cours des matières premières sur les marchés mondiaux s'affaissent obligeant ces pays à s'endetter pour maintenir leur train de vie. La dette extérieure augmente et passe de plus de 25% à plus de 100% du PNB. Les finances publiques sont exsangues.

Toutefois, un système de caisse de compensation (CAISTAB) pour les petits planteurs ivoiriens permet, pendant de nombreuses années, d'amortir les trop grandes amplitudes du prix des produits agricoles. Mais ce système contribue à endetter lourdement la Côte d'Ivoire qui se déclare insolvable en 1987, alors que le nouveau président du Sierra Léone, le commandant Joseph Saidu Momoh, décrète «l'état d'urgence économique» en novembre et que les organismes financiers internationaux suspendent leurs aides au Libéria.

Incapable d'assainir leurs économies, confrontés à la hausse du chômage et de l'inflation, pris dans un engrenage d'endettement permanent et soumis aux pressions conjuguées du Fond Monétaire International (FMI), de la banque mondiale et des institutions de créanciers⁴³, les gouvernements de ces pays se voient appliqués des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel. Les instances financières internationales tentent même d'appliquer directement leurs méthodes en envoyant sur place, notamment à Monrovia, des experts américains afin de gérer les finances publiques. Ces tentatives de réajustement trop tardives et mal comprises ne peuvent enrayer l'effondrement des économies nationales.

La Côte d'Ivoire connaît toutefois un répit. La hausse importante des cours du café et du cacao, en 1994, et la dévaluation du franc CFA, en janvier de la même année, permettent au pays de renouer temporairement avec la croissance (en progression de 2,2 % par rapport à l'année précédente après sept années de récession) et d'améliorer les finances publiques. L'inflation a, en revanche, considérablement augmenté (25,8 %). L'embellie se poursuit néanmoins jusqu'en 1998, le taux de croissance passant de 1,8% en 1994 à 6,8% en 1996. Peu diversifiée et incapable de se réformer l'économie ivoirienne demeure fragile et dépendante

⁴³ Club de Paris et club de Londres.

de l'aide extérieure. Premier producteur mondial de cacao (1,1 M t en 1998) et cinquième pour le café, la Côte d'Ivoire subit chaque année la variation des cours, sur le marché mondial, de ces produits hautement spéculatifs.

Ainsi, en 1999, la libéralisation de la filière cacao avec la suppression de la CAISTAB en pleine chute des cours du cacao, la suspension des versements du Fonds Monétaire International (FMI) pour «mauvaise gouvernance» ainsi que l'arrêt des crédits européens pour cause de corruption plongent le pays dans le marasme économique.

2.3. Le facteur politique ou la reformulation des clivages ethniques et religieux

La vie politique de ces Etats dans la période post coloniale est marquée, comme souvent en Afrique, par l'instauration de «pseudo- démocraties» au sein desquelles le partie au pouvoir se comporte comme un parti unique refusant toute alternance démocratique.

Pourtant, des Etats comme le Libéria et la Sierra Léone trouvent leurs origines dans un but philanthropique. Il s'agit de favoriser le retour des victimes de la traite négrière sur le sol africain. Le nom de la capitale sierra léonaise, Freetown, symbolise d'ailleurs le rêve de liberté de ces esclaves libérés. Mais la greffe ne prend pas car les anciens esclaves n'ont que mépris pour les indigènes qu'ils considèrent comme des sauvages. Refusant de se mêler à des «primitifs», les anciens esclaves se constituent en caste fermée, tels les krios au Sierra Léone et pratiquent une solide politique d'«apartheid », exploitant leurs «frères» de couleur et se réservant le pouvoir. Au Libéria, pour se distinguer des indigènes, les nouveaux venus se donnent le nom d'«honorables». En dépit d'une constitution inspirée de celle des Etats-Unis, les Américano-Libériens instaurent le suffrage censitaire qui leur permet de dominer politiquement le pays pendant plus d'un siècle, privant les autochtones du droit de vote.

En fait, partout un régime autoritaire est installé. Siaka Stevens s'appuyant sur le parti unique – All People's Congress (APC) - a la main mise sur la Sierra Léone pendant près de 20 ans. William Tubman dirige pendant 32 ans le Libéria avec son parti le True Whig party tandis qu'Houphouët-Boigny gouverne sans partage la Côte d'ivoire pendant 33 ans.

Présentant certes des gages de stabilité politique, ces «éléphants» se maintiennent au pouvoir en interdisant et même en réprimant toute opposition politique. Aucune partie d'opposition n'a remporté des élections face au pouvoir en place. Les leaders de l'opposition sont en fait, soit en prison, soit exilés.

Sous la pression des pays occidentaux mais aussi de la rue, certains dirigeants s'engagent dans un processus de démocratisation mais ce changement reste largement superficiel. Ainsi, le général Samuel K. Doe propose une nouvelle constitution libérienne et institue le suffrage universel, mais lors des élections présidentielles de 1985, il muselle les parties d'opposition et manipule les résultats par une fraude massive. En Côte d'Ivoire le procédé est plus subtil, Félix Houphouët-Boigny prend l'opposition par surprise en 1990, en cédant promptement à ses demandes pour des élections présidentielles et législatives libres. Dans un pays où l'activité politique s'est résumée à un seul parti unique pendant trente ans, 26 groupes politiques sont appelés par le président à se présenter aux élections. La requête émise par l'opposition afin d'obtenir des délais pour s'organiser, est rejetée au motif que la demande d'élections immédiates provient justement de cette dernière. Au final, les élections sont contrôlées par le parti du président qui dispose également d'un moyen contrôle sur les médias. Le président et son parti obtiennent un confortable succès.

Parfois la pression occidentale pour un pluralisme électoral et une démocratie politique peut avoir des effets contre productifs. Le président Kabbah est élu en 1996 alors que le pays est ravagé par la guerre, le RUF occupe une partie du territoire où les opérations de vote ne se tiennent même pas. Dans ce contexte, il est aisé pour les perdants de rejeter les résultats...

Plus généralement, ces pratiques démocratiques sont davantage une façade visant à satisfaire aux normes internationales de démocratie que les indicateurs de changement politique substantiel. La conséquence de ces «démocraties virtuelles»⁴⁴ est l'accroissement de la violence accompagnant les tentatives d'ouvertures politiques.

Force est de constater que le processus visant à instaurer des démocraties dans ces états, est un échec flagrant.

Une première explication peut tenir au paramètre temporel. En effet, les jeunes Etats africains n'ont pas disposé du temps nécessaire pour atteindre leur maturation politique à la différence des Etats européens. Pourtant, la République du Libéria (1847) est indépendante bien avant la création du Royaume d'Italie (1861).

Un deuxième argument concerne les distorsions dues au colonialisme. Les frontières artificielles héritage colonial ont créé des entités enclines au conflit ethnique. Le colonialisme «a fait dérailler le processus d'évolution du développement économique»⁴⁵ et l'utilisation des structures traditionnelles d'autorité comme instruments de la loi coloniale «a renversé le

⁴⁴ « Sovereignty, Security, and State Failure » de Georg Sorensen.

⁴⁵ « The Third World Security Predicament » de Mohammed Ayoob (1995).

processus normal du développement politique»⁴⁶. Il est certainement vrai que le legs du colonialisme, dans de nombreux cas, n'a pas permis de bâtir des Etats solides mais plutôt des entités fragiles. Or l'argument inverse est tout aussi pertinent. Le colonialisme a introduit les fondements de l'étatisme moderne: centralisation, contrôle sur les moyens de violence, démarcation territoriale, forces de police et bureaucratie. En somme, du point de vue de la construction de l'Etat, le colonialisme n'apparaît vraiment ni positif, ni négatif.

En fait, il est difficile de déterminer quel «processus normal de développement politique» se serait déroulé en l'absence du colonialisme. Auparavant, il n'existait ni Etat, ni royaume comme celui des Ashanti au Ghana voisin, mais des sociétés fragmentaires, ethniques ou tribales, caractérisées par des rivalités permanentes. Ces conflits, souvent de faible intensité, assuraient un équilibre de longue durée entre ces ethnies. En effet, après la phase de l'affrontement, les réconciliations s'effectuaient selon des mécanismes autochtones de paix.

Au sein de notre système, ces ethnies qui se définissent d'abord par leur langue, sont au nombre de cinq. Les Mel, considérés comme les plus anciens occupants, ont été refoulés à partir de l'actuel Libéria vers la Sierra Léone par les Krus, puis au nord sous la pression des Mandés. La Côte d'Ivoire se situe à la convergence des migrations de quatre groupes ethniques : les Krus à l'ouest, les Akan à l'est, les Mandés au nord ouest et les Voltaïques au nord est. Certaines ethnies apparaissent largement transfrontalières. Le poids et l'importance de l'ethnie Mandée sont ainsi soulignés. Par son implantation dans les trois Etats, elle tient évidemment un rôle clé, renforcé par son poids démographique (20 à 30% de la population), mais sans détenir un pouvoir politique. Sevrées de pouvoir, les tribus mandingues sont d'ailleurs, dans tous les cas, à l'origine des rébellions qui conduisent à l'effondrement de l'Etat.

Ces ethnies sont aussi composées de tribus qui peuvent avoir des liens de solidarités plus ou moins étroits ou plus ou moins conflictuels. Groupements de clans ou de familles placées sous l'autorité d'un même chef, ces tribus sont une cinquantaine environ sur l'ensemble de l'arc de crise. Même si certains chefs charismatiques paraissent fortement liés à leurs tribus⁴⁷, le conflit s'inscrit largement dans un rapport interethnique au moins à ses débuts.

⁴⁶ « The Third World Security Predicament » de Mohammed Ayoob (1995).

⁴⁷ C. Taylor s'est largement appuyé sur ses origines, Gyo et Mano par sa mère, pour se faire reconnaître.

Par ailleurs, avec la migration des peuples Mandés et Voltaïques correspond également la descente historique de l'islam vers le sud. A la fracture ethnique se superpose par conséquent la fracture religieuse :

- les musulmans dans le nord de la Côte d'Ivoire et dans l'hinterland pour les autres,
- les animistes et les catholiques au sud et sur la côte.

L'islam progresse dans chacun de ces pays. Majoritaires au Sierra Léone, les musulmans sont désormais aussi nombreux que les chrétiens en Côte d'Ivoire alors qu'ils représentent 70% des immigrés.

Enfin, ce découpage identitaire et religieux coïncide avec les partis politiques. L'exemple ivoirien est particulièrement révélateur : les partisans du FPI⁴⁸ du président Gbagbo sont issus de l'ethnie Kru, les Baoulés/Agnis soutiennent Bédié lui-même baoulé, les tribus mandingues telles les Yacoubas soutiennent le MJP⁴⁹ et le MPIGO⁵⁰ qui se revendiquent comme les héritiers du général Gueï tandis que les voltaïques prennent fait et cause pour le MPCI⁵¹ de Guillaume Soro lui-même nordiste. Même si la reformulation de l'ethnicité en camps politico-militaires se retrouve partout, au Libéria et en Sierra Léone, elle tend à se dissoudre avec le prolongement du conflit. Au Libéria, elle va se focaliser autour du chef charismatique : C. Taylor. En outre, le politique va également instrumentaliser le sentiment ethnique en désignant les trois millions d'immigrés comme porteurs de tous les maux dont souffrent la Côte d'Ivoire. Le principe de préférence nationale qui a pour nom l'«ivoirité» va ainsi renforcer les fractures ethnique et religieuse.

⁴⁸ front populaire Ivoirien

⁴⁹ mouvement pour la justice et la paix

⁵⁰ mouvement patriotique du grand ouest

⁵¹ mouvement patriotique de Côte d'Ivoire

Contexte historique, ressources subversives, économies rentières, corruption, erreurs de gestion, rivalités ethniques, fractures religieuses, facteurs endogènes, facteurs exogènes... les causes de l'effondrement de ces Etats sont multiples et variées. Il convient toutefois de souligner le dilemme auquel ont été confrontés ces Etats à l'orée des années quatre vingt.

Sous la pression des nations occidentales, ils ont été menés à conduire simultanément une politique de libéralisation économique et une démocratisation de leurs institutions. Ces réformes menées de front, sont rapidement apparues contradictoires et conflictuelles : d'un côté, des ajustements économiques exigés par les organismes internationaux qui ont détérioré les conditions de vie et de l'autre, l'espoir pour la population, qu'une amélioration sociale suive directement dans le sillage de la démocratie...

3. Quelle piste pour sortir de la crise ?

Il convient au préalable de garder à l'esprit qu'un Etat échoué ne le reste pas forcément. Au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan par les Américains, un effondrement du Pakistan était hautement probable or ce scénario ne s'est pas produit. Même si ce pays reste fragile, l'Etat n'a pas failli. Des exemples africains peuvent être également cités tels que l'île Maurice ou le Botswana. Ces Etats ont réussi à redresser leurs situations sur les plans économique et politique pour atteindre un niveau acceptable de bonne gouvernance.

Alors quelle solution, bonne ou mauvaise, peut-on envisager dans le cadre de notre de système ? Après avoir identifié un facteur déclenchant, je proposerai une piste pour une sortie de crise.

3.1. Une mauvaise réponse ?

Une hypothèse consiste à laisser les protagonistes à poursuivre leurs conflits afin que se redessine la carte des frontières pour au bout du compte, l'adapter à celle des ethnies.

En première analyse, cette solution n'est simplement que la traduction d'un droit international reconnu : le droit des peuples à l'autodétermination. Il s'agit en somme de considérer la période coloniale comme une parenthèse de l'histoire et reprendre finalement « le processus de développement politique » afin d'atteindre par des mécanismes conflictuels un équilibre régional autour d'une paix relative. Et peut-être de la guerre naîtront enfin les Etats ou des entités similaires, probablement fondées sur une forme d'ethnocratie.

Cependant, cette solution suggère l'implosion et la partition des Etats actuels, et par conséquent, la création de nouveaux Etats.

Or l'analyse de l'histoire moderne nous apprend que c'est généralement à l'issue d'une grande guerre – 1^{ère} guerre mondiale, 2^{ème} guerre mondiale et guerre froide – que sont apparus de nouveaux Etats. L'ex Yougoslavie est l'exemple d'affrontement où la partition s'est acquise par les armes puis « régulée » par les Nations Unies sans que le conflit ne s'étende aux états voisins. Mais est-il possible alors de laisser se généraliser un tel conflit sans risque d'un embrasement généralisé régional ?

En fait, de conflit intra étatique, il n'en est plus. Les combats qui ont débuté au Libéria en 1989 se sont rapidement propagés aux états voisins les plus fragiles. La Guinée et la Guinée Bissau déjà fragilisées par des problèmes internes, représentent désormais les pays les plus menacés.

En outre, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, les entrelacements ethniques et les alliances politiques ainsi que les intérêts privés ont conféré une dimension régionale au conflit.

L'hypothèse d'une reprise des combats est difficilement envisageable pour le moment. En effet, les anciens colonisateurs sont de retour. Les Anglais ont repris pied au Sierra Léone supervisant une force de maintien de la paix tandis que les Français, appuyés par une force de la CEDEAO, se sont réinstallés en Côte d'Ivoire s'interposant entre les belligérants. Au Libéria, à défaut des Américains, c'est l'ONU qui assure la mission de maintenir la paix. Mais ces opérations ne garantissent ni la paix ni la sécurité. Elles ne permettent que de maîtriser la situation. Elles représentent toutefois une formidable opportunité de réduire considérablement le niveau de violence dans la région, d'une part, en facilitant le désarmement des milices et des groupes armés et d'autre part, en permettant le retour des personnes déplacées.

Par delà, cette présence militaire qui stabilise provisoirement la situation sans apporter pour autant une solution, d'autres facteurs agissent contre une implosion du système.

Une crainte vient à l'esprit en premier lieu. Le danger que ce conflit inter ethnique ne se transforme en un véritable génocide comme tel fut le cas au Rwanda. La communauté internationale et notamment les Européens n'accepteraient sûrement pas la reconduite de ce sinistre scénario. Le replâtrage actuel serait par conséquent, un moindre mal.

Avec la chute du concurrent ivoirien le Nigéria devient la véritable puissance régionale qui, pour rayonner, a besoin de stabilité dans sa sphère d'influence.

Enfin, une possible extension du conflit vers la zone pétrolière du golf de Guinée représente un risque que les grandes puissances ne peuvent se permettre de prendre.

En fait, la solution actuelle ne peut être que provisoire. Le retour du « néo-colonialisme » s'apparente davantage à une tentative de résolution « classique » du conflit débouchant sur un protectorat par les nations unies ou à défaut, sur un enlèvement de la situation actuelle. Quelle que soit l'hypothèse suivie, la solution envisagée ne peut pas être viable dans le temps, d'autant qu'elle induit la reconstruction de ces pays ce qui représente un défi économique majeur pour la communauté internationale.

Pour être pérenne, la solution ne peut être recherchée qu'en interne. Elle peut dépendre également de la personnalité de chefs particulièrement charismatiques qui sauraient influencer dans la bonne direction, mais ces hommes politiques font défaut pour le moment.

3.2. La solution est à chercher en amont

L'effondrement d'un Etat lorsqu'il intervient s'apparente aussi à un constat d'échec pour la communauté internationale. Les exemples de l'Afghanistan puis de l'Irak et récemment du Kosovo, nous démontrent en effet, non seulement les difficultés pour instaurer ou maintenir la paix mais aussi le prix exorbitant à payer pour reconstruire un Etat.

Puisque la sortie de crise s'avère si complexe et surtout extrêmement coûteuse, ne convient-il pas alors de rechercher les éléments de la solution dès les prémices de la crise ?

De manière plus générale, cela pose le problème de l'analyse stratégique à conduire en amont. Existe-t-il en fait, des prédispositions à la défaillance d'un Etat ? Quels peuvent être les signes avant-coureurs d'un effondrement ? Quand et comment influencer sur ces indicateurs pour empêcher tout dérapage ?

Mon propos n'est pas de répondre à toutes ces questions, mais de tenter seulement d'identifier à partir de notre système de crise, un de ces signes avant-coureurs parmi les facteurs déterminants décrits dans ma deuxième partie.

Pour tenter de comprendre les crises, il est bon d'en répartir les causes en différentes catégories. En premier lieu, les questions de fond : des problèmes qui prennent plus d'ampleur chaque décennie et qui finissent par constituer un baril de poudre prêt à exploser. Vient ensuite le facteur déclenchant qui constitue le détonateur de notre explosif, n'attendant qu'une étincelle. Enfin, l'élément factuelle, par nature imprévisible, représentant l'étincelle qui va mettre le feu aux poudres.

Pourquoi Foday Sankoh réussit-il son offensive en 1991 alors qu'il est tenu en échec 9 ans plutôt, dans la même zone Mendé⁵²? Quel facteur s'est modifié dans ce laps de temps pour conduire finalement à l'implosion du pays ?

Certes, Sankoh dispose de l'appui du Libéria voisin lors de sa deuxième tentative, mais cela n'explique pas tout. Sur le plan politique, l'arrivée au pouvoir de Momoh en 1985 s'inscrit dans la continuité avec Stevens qui s'est retiré en raison de la récession économique

des années. La situation politique reste relativement stable malgré quelques heurts au sein de l'armée. En fait, parmi tous les indicateurs, seul le facteur économique s'est particulièrement dégradé dans cette période. «L'état d'urgence économique» est ainsi décrété en novembre 1987. S'ensuivent des mesures draconiennes d'austérité qui amplifient l'effondrement économique du pays. Plus que tout autre, le facteur économique s'avère le détonateur dans la crise sierra léonaise.

Il convient également de noter, que 1987 est aussi l'année charnière sur le plan économique pour la Côte d'Ivoire et le Libéria. L'un se déclare insolvable et l'autre voit la suspension des aides du FMI, de la banque mondiale et de la banque du développement africain.

Concernant le Libéria, la crise éclate plus tôt (décembre 89). Dans ce cas, le détonateur paraît être la combinaison des facteurs économique et politique. Engagé dans un processus comparable d'effondrement économique, le Libéria est aussi confronté à une instabilité politique importante marquée par plusieurs tentatives de coup d'état depuis la prise de pouvoir par le général Doe en 1980 et des élections présidentielles truquées en 1985. Ces facteurs vont catalyser le mécontentement et les rancœurs inter ethniques et leur combinaison va conduire à une accélération du processus d'effondrement (2 ans au lieu de 4, entre le seuil d'alerte et la crise). Remarquons toutefois l'influence relative du facteur politique, en effet, en dépit d'une forte instabilité politique entre 1980 et 1985 au Libéria, ce dernier ne rentre en conflit armé seulement 2 ans avant la Sierra Léone.

En revanche la Côte d'Ivoire suit beaucoup plus tardivement le chemin de ses voisins. Tandis que ces derniers s'enfoncent inexorablement dans la guerre au début des années 90, une embellie économique liée à des paramètres externes (hausse des cours mondiaux du café et du cacao ainsi que dévaluation du franc CFA) intervient en 1994 qui permet à la Côte d'Ivoire de redresser temporairement la situation. Le spectre de l'effondrement est ainsi provisoirement repoussé, même si l'année suivante, le feu qui couve est largement entretenu par l'instauration sur le plan politique, du principe de préférence national. Finalement, l'effondrement économique qui intervient en 1999 fragilise suffisamment le pays pour le conduire dans une période de chaos politique et ethnique qui débute avec le coup d'Etat du général Gueï.

En somme lorsque le détonateur est actionné (en l'occurrence, l'indicateur économique au rouge), la moindre étincelle entraîne la crise dans les années qui suivent (dans

⁵² L'Afrique réelle n°27-28. Printemps –été 2000.

un délai d'une à quatre années), à contrario, lorsque le détonateur est inactivé (indicateur économique au vert), le système fait long feu. Par le retrait du détonateur, la crise n'est pas pour autant résolue mais le processus d'effondrement est stoppé. Nous sommes en fait « au milieu du guet », le système peut alors basculer dans n'importe quel état selon l'évolution du paramètre économique.

L'intérêt d'une analyse stratégique vise, non seulement à identifier le facteur déclenchant pour le désamorcer, mais aussi, à étudier de manière plus globale les causes profondes, pour une prévention durable des crises.

A défaut de pouvoir influencer en amont sur le facteur déclenchant, son identification permet d'orienter vers une possible piste de sortie de crise pour notre système.

3.3. Une proposition : par-delà les Etats

Après avoir bâti un espace économique commun, les Etats européens hésitent désormais à aller de l'avant et à définir un véritable projet politique pour l'Europe. Même si l'avènement d'une monnaie commune avec l'Euro a marqué le premier partage de souveraineté en Europe, le poids du « souverainisme » reste fortement ancré dans ces pays. Ces réticences à s'engager sur la voie d'un « supra Etat » ne doivent pas nous surprendre puisque ce sont bien ces Etats qui ont conçu et façonné le modèle qu'ils doivent abandonner aujourd'hui.

Paradoxalement, les Etats de l'Afrique subsaharienne ont justement cette « chance » de remettre en cause avec force le modèle de l'Etat moderne, et ainsi, pouvoir s'engager sans cet handicap, sur la voie de l'intégration régionale. Il ne s'agit pas de tendre vers un vaste ensemble régional tel la CEDEAO qui s'est d'ailleurs partiellement décrédibilisé lors de ces interventions dans ces conflits en raison du rôle ambigu tenu par le Nigéria. Il s'agit plutôt de faciliter une intégration locale au sein de notre système. Une intégration qui existe de fait et que les entrelacements ethniques, les différentes diasporas, les liens transfrontaliers et l'économie de guerre ont mis en exergue pendant plus d'une décennie de violence.

Par analogie avec la construction européenne, une intégration économique paraît être une première étape indispensable. Il ne s'agit pas de « plaquer » un modèle qui fonctionne ailleurs, mais surtout, de l'adapter à un contexte africain.

A ce stade de la réflexion, il est intéressant de constater la complémentarité des économies de ces trois pays.

Face aux carences alimentaires des économies libérienne et léonaise, la Côte d'Ivoire se positionne comme le « grenier à grain » de la région.

La structure même des produits intérieurs brut (PIB) de ces pays démontre aussi une complémentarité :

	primaire	secondaire	tertiaire
Côte d'ivoire	24%	22%	54%
Sierra Léone	50%	30%	20%
Libéria	74%	7%	19%

(Données tirées de l'Annuaire stratégique 2004. Concernant le Libéria les estimations sont de 2001).

Ainsi un besoin d'échanger existe et les exemples sont nombreux. Tandis que Libériens et Sierra léonais importent⁵³ d'Europe des biens alimentaires et manufacturés, des équipements de transport, des produits chimiques ainsi que des produits dérivés du pétrole, la Côte d'Ivoire produit justement des biens alimentaires du textile et des produits chimiques, raffine le pétrole, assemble des bus et des camions...

La couverture énergétique de ses états est également déséquilibrée : tandis que la Côte d'Ivoire assure presque une totale autosuffisance, le Libéria ne couvre que 12% de ses besoins. Ivoiriens et sierra léonais disposent d'une raffinerie de pétrole ce qui n'est pas le cas du Libéria.

Paradoxalement les échanges commerciaux intra système sont peu développés. Quand la Côte d'Ivoire effectue un peu moins du tiers de ses échanges avec le continent, la Sierra Léone n'en assure qu'entre 5 et 10%. L'étude⁵⁴ des flux transnationaux et de réexportation en Afrique de l'Ouest souligne la prééminence de l'axe Abidjan -Bamako mais aussi, la carence des échanges entre Freetown, Monrovia et Abidjan. La faiblesse des échanges par voie terrestre est indéniable et ce n'est pas le fruit d'une concurrence maritime quasi inexistante. En effet, le trafic maritime assure l'essentiel des échanges avec le reste du monde (Union européenne, Etats unis, Asie..).

En fait, pour développer les échanges commerciaux intra système, il faut non seulement des facilitateurs qui existent (une diaspora libanaise qui tient partout les commerces

⁵³ éléments tirés de « the world factbook » de la CIA disponible sur internet.

⁵⁴ d'après Réseaux marchands, accumulations, espaces économiques transfrontaliers, programme ORSTOM-CNRS, Paris, 1989.

locaux, des habitudes prises avec l'économie de guerre, des liens ethniques trans-étatiques...) mais aussi une infrastructure de transport permettant de relier les grands centres industriels.

Aucune voie ferrée ne relie les capitales entre elles. Aussi la voie reliant Monrovia à Kongo (ville frontalière) pourrait être utilement poursuivie en territoire sierra léonais.

Pour le réseau routier, seules deux routes secondaires relient la Sierra Léone au Libéria tandis que trois routes relient la Côte d'Ivoire au Libéria.

Avec un potentiel hydroélectrique important la Côte d'Ivoire dispose d'une interconnexion (ou d'un projet) avec tous ces voisins sauf vers l'Ouest avec le Libéria.

La faiblesse du réseau inter Etats est patente, l'effort est probablement à fournir dans ce domaine.

La sortie de crise passera par le développement des échanges commerciaux intra système dont le besoin a été clairement identifié. Pour se réaliser, il faudra au préalable combler les lacunes du réseau de transport inter états. L'Union européenne peut jouer un rôle déterminant dans la subvention de ces travaux d'infrastructure ainsi que dans l'investissement local afin d'aider et d'orienter un commerce à vocation intra-système.

Il s'agit en somme de fournir les outils pour créer un besoin nouveau et interne au système qui rende les économies locales moins sujettes aux évolutions des cours mondiaux des matières premières.

Cette proposition de sortie de crise peut être un formidable levier pour établir une base économique solide du système. Par delà, cela vise à rétablir une société civile prompte à prendre ses responsabilités et à renforcer les liens étroits qui lient les citoyens de ces Etats.

Conclusion

En dépit de prédispositions plutôt favorables ces Etats d'Afrique subsaharienne se sont effondrés, incapables d'assumer les fonctions régaliennes essentielles à l'existence d'un Etat moderne.

Parmi les signes extérieurs de faiblesse qui peuvent décrire ces défaillances, je retiendrai particulièrement, la violence du conflit infra étatique et le phénomène de privatisation du pouvoir qui accompagnent l'effondrement d'un Etat. Une autre caractéristique essentielle tient à l'approche systémique qu'impose notre complexe de crises en raison des nombreuses forces qui interagissent.

Concernant les raisons qui sous tendent ces effondrements, elle s'avèrent multiples. La première des causes tient au contexte historique dans lequel ont été créés ces Etats. La situation économique en détérioration constante depuis le milieu des années 70 a entraîné leur marginalisation dans le commerce mondial. La récession économique s'est accompagnée d'une crise politique qui s'est confondue avec les clivages traditionnels religieux et ethniques.

Parmi ces différents facteurs se distingue l'élément déclenchant, véritable détonateur de la crise : le paramètre économique. A partir de cette analyse, il est proposé une solution «par delà les Etats» pour sortir de la crise.

Il convient toutefois de rester à l'abri de généralisations hâtives pour appliquer à l'ensemble du continent la leçon tirée de ce système d'Etats africains.

Annexe 2 : Le système de crises



Annexe 3 : l’Afrique de l’Ouest subsaharienne



Bibliographie

Ouvrages en Français

- DUBRESSON Alain, RAISON Jean-Pierre, L'Afrique subsaharienne - une géographie du changement, collection U, 2001.
- MARRET Jean-Luc, DIDIER Anne-line, Etats «échoués», mégapoles anarchiques, collection PUF.
- *Conflit en Afrique, analyse des crises et pistes pour une prévention*, coédition GRIP, éditions Complexe. Rapport de la commission « régions africaines en crise », fondation roi Baudouin et Médecins Sans Frontières

Ouvrages en Anglais

- ELLIS Stephen, *The mask of anarchy*, Hurst and company, London..

Rapports en Français

- G. BERMAN Eric, *Le réarmement de la Sierra Léone : un an après l'accord de paix de Lomé*, Small Arms Survey, Genève, décembre 2000.

Rapports en Anglais

- COOK Nicolas, *Liberia : current issues and United States policy*, Foreign affairs, Defense and Trade, September 26, 2000.
- *Failed and collapsed states in the international system*, The African Studies Center in Leiden, the Transnational Institute in Amsterdam, the Center of Social Studies of the Coimbra University and the Peace Research Center – CIP – FUHEM in Madrid, December 2003.
- *Ivory Coast : « the war is not yet over »* International Crisis Group, Africa report n°72, 28 november 2003.
- *Liberia : security challenges*, International Crisis Group, Africa report n°71, 3 november 2003.
- *Sierra Leone : the state of Security and governance*, International Crisis Group, Africa report n°67, 2 september 2003.
- *Play to win*, The Commission on Post-Conflict Reconstruction, CSIS, AUSA, January 2003.

Articles de revues en Français

- ADLER Alexandre, *Vite, un marché commun en Afrique de l'Ouest*, courrier international, 2/11/2000.
- AYISSI Anatole, *Ordre militaire et désordre politique en Afrique*, le monde diplomatique, janvier 2003.

- CHERRUAU Pierre, Le grand retour de l'Occident, courrier international, 22 septembre 2003.
- CLAPHAM Christopher, Effondrement de l'Etat et tentatives de reconstruction en Sierra Léone : le jeu politique du local et du global, extrait de l'Etat en Afrique : entre le global et le local en Afrique contemporaine, n°199, la documentation française, juillet-septembre 2001.
- COULIBALY Tiemoko, Lente décomposition en Côte d'Ivoire, le monde diplomatique, novembre 2002.
- LEYMARIE Philippe, Ces guerres qui usent l'Afrique, le monde diplomatique, avril 1999.
- LEYMARIE Philippe, La Côte d'Ivoire à la dérive, le monde diplomatique, octobre 2002.
- LUGAN Bernard, L'Afrique réelle n°27,28,37,40.
- MAS Monique, Libéria : la réconciliation n'est pas au rendez-vous, 3/10/2003.
- MBEMBE Achille, Les frontières mouvantes du continent africain, le monde de la diplomatie, novembre 1999.
- MONDY Yannick, DESCHENES Dany, Le conflit en Sierra Leone : les diamants du sang, IQHEI, Bulletin « le maintien de la paix » n°52, Avril 2001.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-pierre, Dramatique déliquescence des Etats en Afrique, le monde diplomatique, février 2000.
- Courrier international, Dossier : Avoir 20 ans à Abidjan, 29 janvier au 4 février 2004.

Articles de revues en Anglais

- ADAMS Thomas K, The new mercenaries and the privatization of conflict, parameters, summer 1999.
- ALGER Chadwick F., Failed states and the failure of states : self determination, states, nations and global governance, « Failed states and International Security : causes, prospects and consequences ». Purdue university, West Lafayette. February 25-27, 1998.
- AYOUB Mohammed, « The Third World Security Predicament » (1995).
- BARKER Pauline H., AUSINK John A., State collapse and ethnic violence : toward a predictive model, parameters, spring 1996.
- CHAWLA Shalini, United Nations Mission in Sierra Leone : a search for peace, IDSA.
- CHEGE Michael, Sierra Leone : the state that came back from the dead, the Washington Quarterly, Summer 2002.
- CHERRY David, Ivory Coast : no development, no peace, executive intelligence review, February 2002.

- CLAPHAM Christopher, Failed states and non states in the modern international order, Conference on Failed states, Florence, April 2000.
- DORFF Robert H, « Responding to the Failed State : What to Do and What to Expect », Failed state conference, Purdue University, April 7-11, 1999.
- ESTY C., GOLDSTONE Daniel Jack, GURR Ted Robert, HARFF Barbara, SURKO Pamela T., UNGER Alan N., CHEN Robert, The State Failure Project : Early Warning Research for US Foreign Policy Planning, « Failed states and International Security : causes, prospects and consequences », Purdue university, West Lafayette, February 25-27, 1998.
- HELMAN G.B., RATNER S.R., « Saving failed states ».
- HOLM H-H, Writing the rules for disaggregated world center, Failed state conference in Firenze. April 10-14, 2001.
- INNES Michael A. Enemies of the revolution : radio, propaganda and national developpement in Samuel Doe's Liberia, 1980-1989.
- JACKSON Robert H., Quasi-state : sovereignty, international relations and the third world, Cambridge university press (1990).
- LAL Deepak, Dealing with failed states 2, Business Standard, July 23, 2003.
- NICHOLSON Michael, Failing states, failing system, « Failed states and International Security : causes, prospects and consequences ». Purdue university, West Lafayette. February 25-27, 1998.
- PREECE Jennifer Jackson, Self-determination, minority rights and failed states, Failed state conference, Purdue University, April 7-11, 1999.
- ROTBERG Robert I., The new nature of Nation – State failure, the Washington Quarterly, Summer 2002.
- SMILLIE Ian, GBERIE Lansana, HAZLETON Ralph, The Heart of the Matter : Sierra Leone, Diamonds & Human Security. Partnership Africa Canada, January 2000.
- SORENSEN Georg, War and state making – why doesn't it work in the third world ?, Failed state conference in Firenze, April 10-14, 2001.
- SORENSEN Georg, Development in fragile/failed states, Failed state conference, Purdue University, April 7-11, 1999.
- SORENSEN Georg, Sovereignty, security and state failure.
- SPANGER Hans Joachim, The Ambiguous lessons of state failure, PRIF, Failed state conference in Firenze. April 10-14, 2001.
- THÜRER Daniel, The « failed state » and international law, international review of the Red Cross n°836, décembre 1999.

- WALLENSTEEN Peter, State failure, ethnocracy and democracy : new conceptions of governance, « Failed states and International Security : causes, prospects and consequences ». Purdue university, West Lafayette. February 25-27, 1998.
- ZARTMAN William I., Collapsed state (1995).

Table des matières

SOMMAIRE	1
<u>INTRODUCTION</u>	<u>1</u>
<u>1. DES ETATS ECHOUES</u>	<u>2</u>
1.1. QUELQUES DEFINITIONS	2
1.2. DES SIGNES EXTERIEURS DE FAIBLESSE	5
1.3. UN SYSTEME DE CRISES : LIBERIA, SIERRA LEONE ET COTE D'IVOIRE	8
<u>2. LES FACTEURS QUI SOUS-TENDENT CETTE SITUATION</u>	<u>11</u>
2.1. DES ETATS FABRIQUES DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL PARTICULIER	11
2.2. DES ETATS RENTIERIS FACE A DES ECONOMIES CHANCELANTES	13
2.3. LE FACTEUR POLITIQUE OU LA REFORMULATION DES CLIVAGES ETHNIQUES ET RELIGIEUX	17
<u>3. QUELLE PISTE POUR SORTIR DE LA CRISE ?</u>	<u>22</u>
3.1. UNE MAUVAISE REPONSE ?	22
3.2. LA SOLUTION EST A CHERCHER EN AMONT	24
3.3. UNE PROPOSITION : PAR-DELA LES ETATS	26
<u>CONCLUSION</u>	<u>29</u>
<u>ANNEXE 1 : LES ETATS ECHOUES</u>	<u>30</u>
<u>ANNEXE 2 : LE SYSTEME DE CRISES</u>	<u>31</u>
<u>ANNEXE 3 : L'AFRIQUE DE L'OUEST SUBSAHARIENNE</u>	<u>32</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>33</u>

